

# REPUBLIQUE DU MALI

## AVIS DE DE MANIFESTATION D'INTERET

Date de l'avis : **14 Octobre 2011**

N° du prêt FAD : 2100150019993 du 17 juin 2009

Titre du prêt FAD : PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DE L'IRRIGATION DANS LE BASSIN DU BANI ET A SELINGUE (PDI-BS)

### SERVICE DE CONSULTANTS

#### **RECRUTEMENT D'UN ASSISTANT TECHNIQUE EN GESTION DE L'EAU DES PERIMETRES IRRIGUES (MANINKOURA) ET CASIERS DE SUBMERSION (BLA/DJENNE) POUR LE COMPTE DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DE L'IRRIGATION DANS LE BASSIN DU BANI ET A SELINGUE (PDI-BS).**

1. Le Gouvernement de la République du Mali a obtenu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) en différentes monnaies afin de couvrir le financement de la première phase du Programme de Développement de l'Irrigation dans le Bassin du Bani et à Sélingué (PDI-BS) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt, pour financer le recrutement d'un bureau d'études sera chargé de la gestion de l'eau des périmètres irrigués et casiers de submersion dans les zones de Maninkoura, Bla/San et Djenné.
2. Les services prévus au titre de cette prestation d'une durée de 24 mois comprennent :
  - a) l'élaboration d'un mode de gestion adapté et efficient des systèmes d'irrigation en maîtrise totale par pompage et de submersion contrôlée ;
  - b) l'élaboration d'un manuel de gestion de l'ensemble des ouvrages hydrauliques des périmètres de maîtrise totale et des casiers de submersion contrôlée ;
  - c) la formation de l'encadrement technique et des producteurs des systèmes respectifs.
3. Le Ministère de l'Agriculture /Direction Nationale du Génie Rural invite les bureaux de consultants intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés seront invités à produire les informations sur leur capacité ,leurs expériences et leur qualification pour les prestations demandées (documentation, référence des prestations similaires, et des missions comparables, disponibilité et qualification du personnel , etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.
4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « *Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants* » de la Banque Africaine de Développement, [Mai 2008], qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.
5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : DIRECTION NATIONALE DU GENIE RURAL DNGR/MA, BP 285; Rue Mohamed V; Bamako; Tél.: (223) 20 22 26 05; Fax: (223) 20 22 11 34E-mail: [dngr@afribonemali.net](mailto:dngr@afribonemali.net)
6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **28 octobre 2011** à 10 heures 00 mn et porter expressément la mention « Manifestation pour le recrutement d'un Assistant Technique en gestion de l'eau des périmètres irrigués et casiers de submersion contrôlée pour le compte du PDI-BS » :

**Bureau des courriers au rez-de-chaussée DNGR**  
**À l'attention : Monsieur Dramane DOUCOURE**  
**BP : 275 Bamako - Mali**  
**Tel:(223) 20 22 26 05**  
**Fax: (223) 20 22 11 34**

**E-mail:** [dngr@afribonemali.net](mailto:dngr@afribonemali.net)